



### **INAUGURATION DU GIRATOIRE « MICHEL-LEROUX » SUR LA DÉVIATION DE CELLETES**

**Maurice Leroy, Ancien ministre et Président du Conseil départemental, a inauguré le giratoire Michel-Leroux sur la déviation de Cellettes. Un symbole fort pour rendre hommage à l'ancien 1<sup>er</sup> Vice-président du Département dont l'action fut déterminante pour cet aménagement routier majeur du territoire.**

Après l'inauguration de la déviation de Cellettes dimanche 16 octobre 2016, Maurice Leroy et l'Assemblée départementale ont décidé de rebaptiser le giratoire dit de « La coque », giratoire « Michel-Leroux », en hommage à l'ancien 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil général décédé le 23 décembre 2012.

L'ancien 1<sup>er</sup> Vice-président chargé des infrastructures départementales et de l'aménagement du territoire fut l'un des principaux initiateurs de ce chantier majeur pour la mobilité des Loir-et-Chériens sur l'axe nord-sud. Il joua un rôle personnel décisif dans les négociations dont dépendait la mise en œuvre de cette déviation.

Comme le rappelle Maurice Leroy « *Michel Leroux s'est engagé sans relâche sur ce dossier, en organisant des dizaines de rencontres avec les Maires sur le terrain. Son grand esprit de consensus a permis de faire aboutir le projet* ».

#### **Michel Leroux, un élu exemplaire**

Né le 1<sup>er</sup> avril 1942 à Selles-Saint-Denis, Michel-Leroux a fait son entrée dans la vie publique en 1974 en étant élu pour la première fois au Conseil municipal de Selles-Saint-Denis. Il devient maire de la commune en 1977 et pendant 24 ans, il transforma en profondeur sa commune en la dotant de nombreux équipements.

En 1998, il fait son entrée au Conseil général en succédant à Roger Corrèze. Il est élu Conseiller général du canton de Salbris. Commencent alors de longues années au service du département. En 2001, il devient Président du SDIS, une passion et une fierté pour cet homme de courage et de dévouement. Puis en 2004, Michel-Leroux est élu 2<sup>e</sup> Vice-président du Conseil général, avant de devenir 1<sup>er</sup> Vice-président en 2008.

#### **La déviation de Cellettes, infrastructure de première importance**

Entièrement financée par le Conseil départemental à hauteur de 23 millions d'euros, la déviation de Cellettes permet de sécuriser le centre-ville de Cellettes et de fluidifier le trafic entre le giratoire de la patte d'Oie au nord et la RD 956 au sud.

La déviation se décompose en 2 tronçons. Le premier de 3,6 km (mise à 2x2 voies de la RD 765) a été ouvert à la circulation en 2012 ; le deuxième correspond à une nouvelle 2x1 voie de 3,4 km qui permet de rejoindre la RD 956 au sud de Cellettes.

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12